

Le volontariat territorial en administration

Jeune diplômé, venez renforcer vos compétences en ingénierie de projet

Le volontaire territorial en administration (VTA) s'adresse à un jeune diplômé (à partir de bac + 2) qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale. Le temps d'une mission de 12 à 18 mois, le VTA lui permet de renforcer ses compétences en ingénierie de projet.



Contenu de la fiche de poste VTA

Le volontaire territorial en administration (VTA) est un jeune diplômé âgé de 18 à 30 ans et d'un niveau Bac+2 au moins, qui renforce les compétences en ingénierie de projets d'un territoire rural le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum.

Ces postes s'adressent notamment (mais pas exclusivement) à de jeunes diplômés en droit, aménagement du territoire, géographie, administration des collectivités, sciences politiques, pour remplir des missions comme l'élaboration de diagnostics, la contribution à l'animation ou à l'élaboration de projets de territoires, le montage de dossiers de demande de subvention, le montage de projet ou encore apporter un appui à des chefs de projets (PVD, PAT, etc.).

Intitulé de la mission : Chargé de prévention des inondations contractuel (H/F) CDD 1 an

Description de la mission :

Sur un territoire majoritairement rural, le SMIVAL mène une politique publique de prévention des inondations et de gestion des rivières sur 30 communes de la vallée de la Lèze. Les problématiques concernent aussi bien des populations en secteur rural qu'en secteur périurbain. En particulier, le SMIVAL est engagé auprès des familles d'Artigat et Le Fossat pour réaliser des diagnostics de réduction de vulnérabilité, l'accompagnement à la réalisation des travaux de réduction de vulnérabilité et la préparation des familles à la gestion de crise (PFMS).

Placé sous l'autorité du Directeur, vous avez en charge la mise en œuvre administrative, financière et technique des actions du syndicat relatives à la prévention des inondations et en particulier le pilotage des projets.

Vos activités principales seront les suivantes :

- Définir et réaliser les actions du syndicat qui concourent à la prévention des inondations, à l'aménagement et la gestion du bassin versant de la Lèze et notamment le pilotage et l'ingénierie des projets du PAPI d'intention de la Lèze sur les plans techniques, administratifs et financiers.
- Préparer, piloter et contrôler les prestations externes.
- Assurer la gestion financière des marchés, des subventions et du PAPI d'intention.
- Rédiger les notes techniques et les dossiers administratifs relatifs à ces opérations.
- Organiser et animer les réunions des Comités du PAPI Lèze.
- Organiser et animer les réunions techniques liées aux différentes actions.
- Organiser les étapes de la concertation
- Rédiger et diffuser les comptes rendus.
- Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme sur le territoire (PLU, SCOT).
- Mener des actions de sensibilisation auprès des différents publics et usagers de la vallée (élus, propriétaires, riverains, exploitants agricoles, industriels, pêcheurs...), notamment au moyen de documents de communication.
- Apporter une expertise technique, des conseils aux riverains, élus, collectivités, administrations.
- Assurer le suivi, la connaissance du bassin, des crues, des enjeux exposés.
- Assurer la bancarisation des données du système d'information géographique (SIG).
- Participer au fonctionnement administratif du syndicat.
- Organiser et animer les réunions du Comité syndical et du Bureau du SMIVAL.
- Assurer l'accueil physique et téléphonique.
- Enregistrer les arrivées et départs de courrier.

Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze – Hôtel de Ville – 31410 SAINT SULPICE SUR LEZE
tél : 05 61 87 38 49 – accueil@smival.fr – www.smival.fr



Financé par



Le volontariat territorial en administration

Jeune diplômé, venez renforcer vos compétences en ingénierie de projet

Le volontaire territorial en administration (VTA) s'adresse à un jeune diplômé (à partir de bac + 2) qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale. Le temps d'une mission de 12 à 18 mois, le VTA lui permet de renforcer ses compétences en ingénierie de projet.



Profil recherché :

Formation supérieure (Bac +2 minimum) en droit, aménagement du territoire, géographie, administration des collectivités, sciences politiques, ingénierie des risques, hydraulique, géographie, sociologie, psychologie, environnement des rivières, écologie, agronomie.

Expérience de 2 ans minimum sur un poste similaire souhaitée

Permis B obligatoire. Déplacements réguliers sur l'ensemble du bassin versant de la Lèze.

Réunions, travail de bureau et de terrain, mobilité sur terrain accidenté.

Bonnes connaissances en matière de gestion financière, gestion de projet, prévention des inondations, psychologie du risque, fonctionnement des bassins versants, urbanisme résilient.

Une maîtrise de l'outil SAFPA serait un plus.

Maîtrise des règles en matière de commande publique, de procédures administratives (code de l'environnement).

Maîtrise de l'informatique : Word, Excel, PowerPoint, QGIS, Scribus, Inkscape

Qualités relationnelles, capacité à piloter des projets et animer des réunions techniques

Sens des responsabilités et du travail en équipe, aptitudes rédactionnelles

Accompagnement de la collectivité :

Encadrement par le Directeur du SMIVAL et accompagnement par les collègues de l'équipe.

Contact au sein de la collectivité (nom et courriel) et adresse postale de la collectivité:

Thomas BREINIG, Directeur, t.breinig@smival.fr

Hôtel de Ville 31410 SAINT SULPICE SUR LEZE

Informations complémentaires :

Date limite de candidature : 19/11/2021

Date de début possible de la mission : 01/12/2021

Lieu d'exercice de la mission SAINT SULPICE SUR LEZE

Durée de la mission (entre 12 et 18 mois) : 12 mois

Nom et adresse de la collectivité : SMIVAL

Hôtel de Ville 31410 SAINT SULPICE SUR LEZE

Grille salariale de Technicien territorial ou Rédacteur territorial

Rémunération statutaire + Indemnités

Durée hebdomadaire : 35 heures

Adresser votre dossier de candidature pdf par courriel à t.breinig@smival.fr :

- lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président du SMIVAL,
- CV,
- dernier diplôme obtenu

Le SMIVAL exerce la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondation, GEMAPI, pour le compte des Communautés d'Agglomération du Muretain Agglo et du Pays Foix Varilhes et les Communautés de Communes Arize-Lèze, Volvestre, Bassin auterivain, sur les communes d'Artigat, Carla-Bayle, Castéras, Durfort, Gabre, Lanoux, Le Fossat, Lézat, Monesple, Pailhès, Sieuras, St Ybars, Ste Suzanne, Villeneuve du Latou, Cazaux, Montégut Plantaurel, Labarthe/Lèze, Auribail, Beaumont/Lèze, Esperce, Lagardelle/Lèze, Vernet, Canens, Castagnac, Latrape, Massabrac, Mauzac, Montaut, Montgazin, St Sulpice sur Lèze.

Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze – Hôtel de Ville – 31410 SAINT SULPICE SUR LEZE
tél : 05 61 87 38 49 – accueil@smival.fr – www.smival.fr



Financé par

